

# Note technique : L'interrelation entre la violence contre les femmes et la violence contre les garçons et les filles

Fait par : ONU Femmes, OPS/OMS, UNFPA et UNICEF

Mai, 2020

La présente note technique présente des données importantes sur les *Intersections entre la violence contre les filles et les garçons et la violence contre les femmes en Amérique Latine et en Caraïbes [1]*, une brève description des implications de la COVID-19 et, en fin, plusieurs recommandations adressées aux organisations, aux gouvernements, aux institutions et aux fournisseurs de services pour s'adapter et donner des réponses aux circonstances qui découlent de la crise sanitaire actuelle.

- La communauté internationale a reconnu que la violence contre les femmes (VCM) et la violence contre les filles et les garçons (VCN) représente violation des droits humains et des problèmes de santé publique, avec des implications pour le développement intégral, l'éducation et l'intégration sociale de filles, de garçons et d'adolescents. [2,3]
- La violence contre les femmes et la violence contre les garçons et les filles se produit souvent au sein du domicile ou dans la même famille et, au même temps, elle est liée à des relations de pouvoir inégales au sein de la famille, avec une exposition à la violence à un âge précoce, les masculinités néfastes et violentes et des inégalités de genre.[4]
- Il existe encore des normes sociales qui contribuent à la "normalisation" de la violence contre les femmes et la violence des filles et des garçons, parmi lesquelles : la permissivité de l'agression corporelle ; des normes de masculinités basées sur le contrôle et la violence ; donner priorité à la réputation de la famille en ce qui concerne la prise en charge des personnes victimes de violence ; répudier l'égalité des sexes.
- Les filles et les garçons qui vivent dans des foyers touchés par la violence contre les femmes sont plus susceptibles d'être punis physiquement que les autres garçon et filles.[5]
- L'évidence montre que l'égalité de genre et la promotion de normes sociales équitables sont des facteurs de protection tant pour la violence contre les filles, que la violence contre les garçons et les filles.[6]
- Les gens et les familles sont, fréquemment, exposés à des multiples formes de violence que peuvent être difficile d'accéder séparément.[4]


## DANS LE CADRE DU COVID-19

- Les mesures afin d'éviter la propagation du COVID-19, comme la quarantaine et le confinement, ont généré pas seulement des dangers de violence de genre, mais aussi de la violence contre les filles et les garçons.
- Pendant le confinement et les conséquences dérivés de ce moment peuvent résulter à des situations stressantes ou conflictuelles qui peuvent découler l'augmentation de la violence, y compris l'agression physique, la négligence et le risque accru de violence sexuelle du conjoint, également par des adultes (hommes ou femmes) à l'égard des garçons, des filles et des adolescents.

- Les mesures de confinement et quarantaine peuvent difficilement l'accès aux services d'assistance et soutien, ainsi que le maintien et la continuité de ces services, ce qui rend les femmes, les filles et les garçons plus vulnérables.
- Il est important de considérer que la crise résultant de la COVID-19 peut affecter différemment les garçons et les filles autochtones, rurales, afro descendant qui sont institutionnalisés ou privés de soins parentaux ou des garçons et des filles handicapés, qui peut être isolé, avec l'interruption de leurs études, sans accès à des services de protection et peuvent devenir plus vulnérables aux situations de pauvreté, de travail des enfants, d'exploitation sexuelle, du mariage ou unions précoces, entre autres.


## RECOMMANDATIONS

- Fournir des services de prévention et de réponse à la violence contre les femmes, les filles, les garçons et les adolescents dans leur diversité et en investir, devraient être considérés comme des services essentiels et devraient continuer à fonctionner pendant la réponse à COVID-19.

 *Le Gouvernement du Mexique a déclaré que les services de soin contre la violence à l'égard des femmes sont des services essentiels, par conséquent, ils continuent à fonctionner dans tout le*


- Inclure les mécanismes pour la promotion de la femme (MAM) ou les Ministères de la femme et/ou les bureaux des médiateurs, les organismes de protection sociale et les systèmes de protection de l'enfance dans les discussions sur la réponse nationale à COVID-19.
- Travailler en étroite collaboration avec les organisations de la société civile, les organisations de femmes et les défenseurs des droits de l'homme et augmenter leur financement afin qu'ils puissent développer de nouveaux moyens de prévenir et combattre la violence contre les femmes, les filles et les garçons en réponse à la COVID-19 et au rétablissement.

- Développer des messages et/ou des campagnes sur où et comment obtenir d'aide et des conseils à travers différents supports de communication et médias, accessibles à différentes populations et contextes.
- Développer de nouvelles modalités pour fournir des services de soins aux survivants dans le contexte de confinement et assurer leur sécurité, en renforçant les systèmes de voisinage et communautaire, ainsi que des ressources pour l'innovation et l'utilisation des technologies et d'autres moyens alternatifs et inclusifs.

 *En Argentine, les femmes qui souffrent la violence domestique peuvent aller à la pharmacie et solliciter une "masque rouge" ("Barbijo Rojo") pour indiquer sa situation et demander aide.*

*Aussi en Argentine, une campagne appelée #LaOtraPandemia a été lancée par l'initiative de Spotlight pour mettre en garde contre la violence de genre.*

*Au Costa Rica, l'Institut Nationale des femmes a lancé une campagne #NoEstásSola en collaboration avec la ONU Femmes et UNFPA pour fournir des informations aux*

 *Dans plusieurs pays de la région (Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Chile, Mexique, Panama, Pérou, entre autres) les services de réponse téléphonique ont été renforcés grâce à des lignes téléphoniques et à des supports de communication, notamment SMS, WhatsApp et applications.*

*En Équateur, avec la collaboration de L'UNICEF, un Hackathon (concours en ligne) est organisé pour trouver les meilleurs talents pour résoudre les défis qui ont été présentés par COVID-19 e la violence de genre et fournir les meilleures solutions.*



*Le Ministère Péruvien de la Femme, en collaboration avec FNUAP, a mis au point une campagne de communication pour faire passer des messages sur l'égalité des sexes ("isolement avec égalité"), dans le but d'impliquer les hommes dans les responsabilités familiales et les tâches ménagères, de promouvoir de nouvelles masculinités, de diffuser les services de prévention de la violence et de soins.*

*Au Mexique, la ONU Femmes et L'Institut National des Femmes a lancé un dossier d'information #HeForSheDesdeCasa dans le but de promouvoir des masculinités positives et de promouvoir des espaces collaboratifs et coresponsables.*

- Activer les services de soutien à la citoyenneté pour leur bien-être et santé mentale, pendant le confinement, comme moyen de prévenir les situations de violence et de s'attaquer aux facteurs de risque, destinés aux pères et aux mères, aux soignants, etc. comme des techniques de gestion du stress.
- Profiter du confinement pour promouvoir des campagnes de communication avec des messages qui peuvent transformer les normes sociales de genre, en matière de soins, de relations de partenaires sans violence et de création sans violence.
- Développer des campagnes de sensibilisation et d'information à l'intention des adolescents, des garçons et des filles sur les risques de cyber-violence et d'exploitation sexuelle en ligne, ainsi qu'à l'intention des pères, des mères et des soignants.

- Former le personnel de santé et d'autres services sociaux et de soutien à l'identification des survivants et au soutien de l'équipe de première ligne.



*L'Uruguay en collaboration avec le Ministère de la Santé Publique a mis au point un protocole spécifique pour les équipes de santé du secteur public et privé que visitent des maisons dans des centres de santé que peuvent détecter des situations possibles de violence de genre.*

- Accroître du quartier, de la communauté et du numérique pour surveiller, protéger et soutenir les femmes, les filles, les garçons et les adolescents dans des situations de violence.
- Assurer un soutien financier aux femmes et filles qui ont besoin d'avoir accès aux données de téléphone/internet pour utiliser toutes les applications disponibles sur la violence.


- Maintenir des opérations centrales et des services de santé pour aider les victimes de violence pour assurer qu'elles ont le droit de rester loin de leurs agresseurs, soit par renvoi à des refuges ou hébergement sécurisé ou par des ordres de distance des agresseurs, même si des restrictions de mouvement sont applicables.
- Prioriser et renforcer le financement des maisons d'hébergement/abris / refuges pour des femmes, des filles et des garçons face à un risque élevé de violence.



*En Uruguay, le Inmujeres dispose de quatre centres ouverts 24 heures qui viennent en aide aux femmes victimes de violence de genre.*

*En Argentine, des organisations syndicales ont mis à disposition des hôtels du Ministère des femmes pour les situations extrêmes de violence de genre.*

- Assurer la continuité des services de santé pour des soins et une réponse rapide et de qualité aux cas de violence sexuelle, tels que l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive, aux méthodes de contraception d'urgence et à la prophylaxie post-exposition (PEP).


 La Bolivie a mis en place un numéro de téléphone gratuit, par le biais de Services Juridiques Intégrales Municipaux (SLIM) pour continuer à offrir de la consultation, de conseil et de services de réclamation.

L'Argentine a pris des mesures pour remédier aux retards dans les procédures judiciaires et a étendu les ordonnances de protection aux survivants à 60 jours.

En Colombie, le gouvernement a publié un décret visant à garantir l'accès à des services virtuels, notamment des conseils juridiques, des conseils psychosociaux, des services de police et de justice, y compris des audiences.

- Assurer la continuité des services de justice lorsque la mobilité des juges et du personnel judiciaire est compromise, grâce à des mécanismes numériques et à distance, en particulier lorsque ces services sont nécessaires pour résoudre des conflits liés à la violence conjugale, au règlement des avoirs, à la garde, à la pension alimentaire, etc.

- Évaluer les mesures visant à réduire le risque de séparation de la famille en cas de féminicide, sans laisser les garçons / filles à la maison confinés au tueur de leur mère/belle-mère ou dans un établissement. En outre, assurer un soutien psychosocial continu aux enfants de femmes victimes de féminicide, en reconnaissant que pendant la quarantaine, ils peuvent augmenter les chances que les garçons soient témoins ou victimes supplémentaires de féminicide.
- Évitez également la séparation à long terme entre les garçons, les filles et leur famille, encouragez la communication à distance entre les familles en cas de séparations temporaire, établissez des arrangements de soins alternatifs, sûrs et acceptables en cas de maladie ou de décès d'un soignant.

 D'autres initiatives qui sont organisés par des Gouvernements et fournisseurs de services dans diverses parties du monde : [Cartographie CEPAL](#); [Web UNICEF](#); [Web UNFPA](#); [Web OPS/OMS](#); [Web ONU MUJERES](#)

## Références :

- [1] Guedes A, Bott S, *Intersecciones entre violencia contra niñas y niños y violencia contra mujeres en América Latina y el Caribe*, ONU Mujeres, OPS/OMS, UNFPA y UNICEF, 2019
- [2] Assemblée générale des Nations Unies, [Convention relative aux droits de l'enfant](#), New York, 1989.
- [3] Assemblée générale des Nations Unies, [Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes](#), Genève, 1993.
- [4] Guedes A, Bott S, García-Moreno C, Colombini M, *Bridging the gaps: A global review of intersections of violence against women and violence against children*, Pan American Health Organization, 2017, (41).
- [5] Lansford JE, Deater-Deckard K, Bornstein MH, Putnick DL, Bradley RH, *Attitudes justifying domestic violence predict endorsement of corporal punishment and physical and psychological aggression towards children: a study in 25 low- and middle-income countries*, J Pediatr, 2014, 164(5):1208-1213.
- [6] Klevens J, Ports K, *Gender Inequity Associated with Increased Child Physical Abuse and Neglect: A Cross-Country Analysis of Population-Based Surveys and Country-Level Statistics*, Journal of Family Violence, 2017, 32(8):799-806.